



CONTRIBUER À L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL

PE47

4 jours (28h) 2 590,00 €^{HT}

Objectifs

Organiser les élections professionnelles dans l'entreprise, du protocole électoral à la publication des résultats • Déterminer des calendriers sociaux et participer à l'organisation des réunions avec les représentants du personnel

Profil Stagiaire(s)

Chargé(e)s et futurs Chargé(e)s des Ressources Humaines, Assistant(e)s RH, Responsables Ressources Humaines

Pré-requis

Ce parcours de formation diplômant est ouvert à tout salarié titulaire d'un BAC, bénéficiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 1 an dans une fonction RH. Le candidat qui ne satisfait pas à ce critère peut demander une étude en Commission pour validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret n°85-906 du 23/08/1985), dite "VAP 85", afin d'obtenir une dérogation le cas échéant.

Profil Animateur(s)

Cette formation est animée par un expert en droit social



PROGRAMME

MODULE 1

Formation : Comprendre le Comité Social et Economique (CSE)

Comprendre les évolutions liées aux ordonnances Macron

Notion de droit : responsabilité pénale et civile

Les ordonnances Macron et le nouveau code du travail

Définition des nouvelles notions : ordre public, champ de la négociation, dispositions supplétives

Mettre en place un comité social et économique

L'organisation des élections

La composition du CSE et statut des membres, heures de délégations

Les droits liés au statut d'élu du CSE

Les obligations et la responsabilité des membres du CSE

La protection de la mission du comité social et économique et de ses membres

Maîtriser les attributions du CSE

Les attributions économiques et professionnelles : marche générale de l'entreprise

Les missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Les différentes consultations et informations du CSE

Les commissions du CSE

Les différentes formes du droit d'alerte

La base de données économiques et sociales

Le fonctionnement du CSE

La composition du CSE

Le règlement intérieur

Les réunions du CSE, l'ordre du jour, le procès-verbal

Les moyens matériels

Le recours aux experts

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos promotions

2023 - Promotion 1 à Paris :

20 - 21 avr. 2023

2 - 3 mai 2023

2023 - Promotion 2 à A Distance :

20 - 21 avr. 2023

2 - 3 mai 2023

2023 - Promotion 3 à Paris :

5 - 6 oct. 2023

12 - 13 oct. 2023

2023 - Promotion 4 à A Distance :

5 - 6 oct. 2023

12 - 13 oct. 2023



CONTRIBUER À L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL

PE47

4 jours (28h) 2 590,00 €^{HT}

Gérer un CSE

Les subventions de fonctionnement

Etablissement et contrôle des comptes du comité social et économique, normes comptables obligatoires

Gérer et décider les activités sociales et culturelles conformément à la réglementation

MODULE 2

Mettre en place les élections du Comité Social et Economique (CSE)

Comprendre le cadre juridique des élections professionnelles

Identifier le périmètre des élections (entreprise ou établissement)

Respecter la procédure électorale dans le respect des droits syndicaux

Les règles de franchissement de seuil

La périodicité des élections et mandats

Préparer les élections

Les opérations préalables aux élections

L'information du personnel (affichage, délais...) et l'invitation des syndicats

Négocier et établir le protocole d'accord pré-électoral avec les organisations syndicales

Les listes des électeurs et éligibles

Les points de vigilance (répartition du personnel dans les collèges électoraux, propagande électorale...)

Organiser et assurer le bon déroulement des élections

Le cadre matériel (bureau de vote, urnes, isolements...)

Le vote par correspondance et le vote électronique

Les deux tours de scrutin

Le rôle du bureau

L'attribution des sièges et la proclamation des résultats

Le dépôt auprès des organismes officiels et des syndicats

Eviter et gérer les contentieux électoraux

Délais, juridiction compétence

Bonnes pratiques

Études de cas (représentativité, effectifs, exercices de calcul des résultats)

Elaboration d'un rétroplanning, check-list des points à traiter, des options possibles



CONTRIBUER À L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL

PE47

4 jours (28h) 2 590,00 €^{HT}

Méthodes pédagogiques & Evaluation

Ce parcours correspond au bloc de compétence n°7 du cycle certifiant « Chargé(e) des Ressources Humaines », éligible au CPF (code 248237).

Il est proposé en partenariat avec l'Ecole Supérieure des Ressources Humaines SUP des RH, une école de référence auprès des professionnels des RH (www.supdesrh.com).

Les modalités pédagogiques sont variées, elles alternent apports théoriques, mises en situation concrètes et échanges entre professionnels des RH.

Ce prix comprend la certification délivrée par SUP des RH.

Ce parcours peut être suivi des blocs de compétences complémentaires répertoriés dans le cycle certifiant « Chargé(e) des Ressources Humaines », il est possible de capitaliser les blocs de compétences sur une durée de 5 ans maximum, pour se former à son rythme.

Les formations se déroulent dans les locaux de Demos.

Dans le cadre d'un financement par le CPF, le passage de l'examen de certification est requis (sans condition de réussite). L'examen se déroule sur ordinateur, chez Sup des RH à Paris le mercredi.

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Suivi & Evaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

Une évaluation de compétences en ligne en début et en fin de formation qui peut prendre différentes formes selon le contenu de la formation suivie : Tests d'évaluation des acquis, cas pratiques, mises en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Ressources pédagogiques

Support de formation, exercices...

Moyens techniques

Nos centres de formation DEMOS, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de colearning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

En complément

Examen Sup des RH 3h

Cet examen (3h) valide l'acquisition des connaissances et compétences d'un des sept blocs de compétences du titre « Chargé des Ressources Humaines », titre de Niveau II inscrit au RNCP. (Code RNCP : 35878)

300,00 €